

UNITED NATIONS

NATIONS UNIES

ECONOMIC  
AND  
SOCIAL COUNCIL

CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL

UNRESTRICTED  
E/CN.4/74  
15 December 1947  
FRENCH  
Original : ENGLISH

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

DEUXIEME SESSION

Propositions soumises par le délégué du Liban

PROPOSITION VISANT  
A AJOUTER UN ARTICLE  
SUPPLEMENTAIRE A LA FIN  
DE LA DECLARATION:

"L'interprétation des différents  
Articles de la présente Déclaration  
exige que chacun des Articles soit  
considéré dans ses rapports avec les  
autres."

PROPOSITION VISANT  
A AJOUTER LE PASSAGE  
SUIVANT A LA FIN DE  
LA DECLARATION:

"Rien dans la présente Déclaration  
ne pourra être interprété comme don-  
nant à quiconque le droit de se li-  
vrer à une activité quelle qu'elle  
soit, tendant à rendre impossible  
l'exercice d'aucun des droits et li-  
bertés énoncés dans la présente Dé-  
claration."